



POURQUOI FAUT-IL UN CACAO ÉQUITABLE?

DOSSIER DE PRESSE – MAX HAVELAAR FRANCE

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom | Aelya NOIRET
06 52 03 13 47 | a.noiret@etycom.fr
Association Max Havelaar France | Augustin BILLETDOUX
06 99 73 88 84 | a.billetdoux@maxhavelaarfrance.org





SOMMAIRE

Le cacao en bref	3-4
Le cacao Fairtrade/Max Havelaar	3
Le cacao dans le monde	4
De la fève à la tablette	5
Une filière sous pression	6
Des enjeux pour les producteurs	7-8
Les réponses du commerce équitable Fairtrade / Max Havelaar	9-10
L'impact du commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar	11-12
Etude de cas : La coopérative CAYAT	13
Une stratégie de long terme	14
Le marché français du chocolat en 2017	15
Le marché français du chocolat Fairtrade/Max Havelaar en 2018	16

Crédits: World Foodorama pour Max Havelaar France (couverture et p. 5), Eric St. Pierre (4^{ème} de couverture et p. 2), Fairtrade Africa (p. 12), Peter Caton (p. 13).



LE CACAO EN BREF

LE CACAO FAIRTRADE/MAX HAVELAAR ⁽¹⁾



263
ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS



263 825
PRODUCTEURS



21
PAYS



428 053 (T) PRODUITES



214 425 (T) VENDUES,
DONT ENVIRON 10%
CERTIFIÉES BIO



38 MILLIONS DE
PRIME DE
DÉVELOPPEMENT



(1) Sources Max Havelaar France

LE CACAO EN BREF

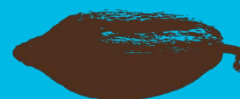
LE CACAO DANS LE MONDE

4,5 MT



4,5 millions de tonnes de fèves de cacao sont produites sur la période 2017/2018 (2)

4 500 000 T



La demande devrait dépasser les 4,5 millions de tonnes d'ici à 2020-2025 (3)

\$150 MILLIARDS



L'industrie mondiale du chocolat pèse 150 milliards de dollars (4)



9 ENTREPRISES

dominent l'industrie mondiale de la transformation du cacao et de la fabrication du chocolat



Plus de 90% du cacao dans le monde est cultivé dans 5 à 6 millions de petites exploitations familiales (5)



63% de la production mondiale

La Côte d'Ivoire et le Ghana dominent la production mondiale du cacao (6), mais une majorité de producteurs vivent dans l'extrême pauvreté



50 MILLIONS DE PERSONNES

(producteurs, travailleurs et leurs familles) dépendent du cacao pour vivre (7)



1980

16%



2014

6%

Les producteurs de cacao ne reçoivent que 6% du prix payé par les consommateurs pour leurs produits chocolatés, contre 16% dans les années 1980 (8)

(2) Les chiffres du Cacao, CIRAD

(3) Chocolate Crisis: Cocoa Demand Will Be Unsustainable By 2020, Benzinga.com, 10 October 2013

(4) CME and ICE to go head to head with new cocoa contract, Financial Times, 23 March 2015

(5) La face cachée du chocolat. Basic 2016

(6) Chiffres clés 2017, Syndicat du Chocolat

(7) Cocoa market update, World Cocoa Foundation, May 2010

(8) The 'absurdity' of manufacturing in Africa, Edward George, Head of Soft Commodities Research, Ecobank, 20 March 2014

DE LA FÈVE À LA TABLETTE

Le cacaoyer serait originaire du bassin amazonien. Historiquement, le chocolat était consommé par les Aztèques (Mexique) sous forme d'un breuvage rituel épicé. Le cacao fut introduit en Espagne en 1528 et dès le milieu du XVII^e siècle, les Hollandais, puis les Anglais et les Français se mirent également à importer des fèves. À la fin du XIX^e siècle, les Suisses inventèrent le chocolat au lait et la tablette tels que nous les connaissons aujourd'hui. À la même époque, la production du cacao se développa en Afrique de l'Ouest.

De la fève à la tablette : Comment le cacao est-il cultivé?

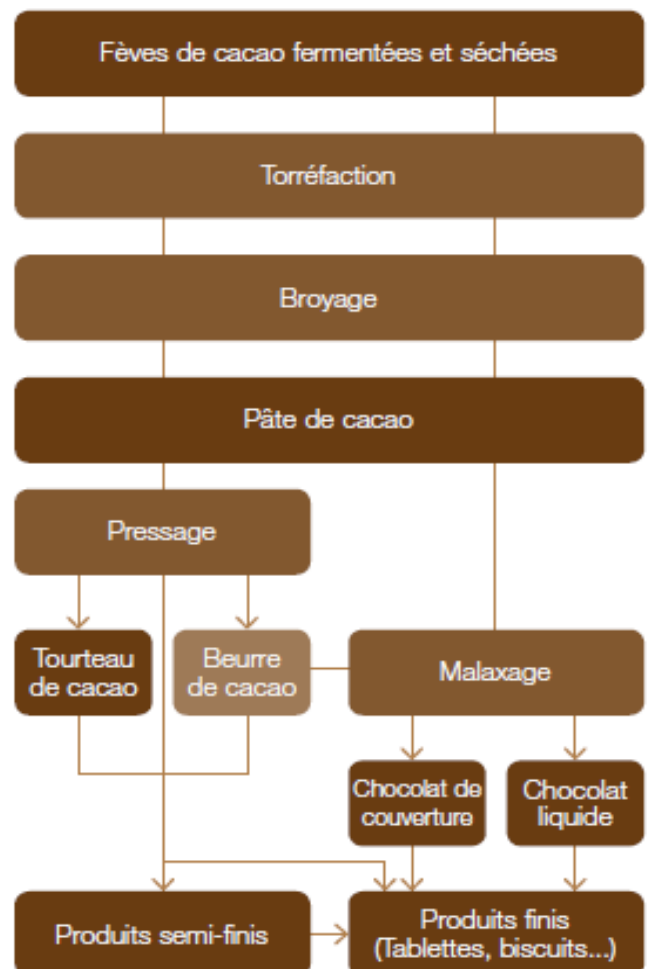
Le cacaoyer est un arbre qui **pousse dans les milieux tropicaux chauds et humides**, principalement situés à 20 degrés au nord et au sud de l'équateur. La cabosse, le fruit du cacaoyer, contient en moyenne 30 à 40 fèves qui sont extraits (généralement à la machette) pour être fermentées puis séchées au soleil, étapes cruciales pour la qualité finale du chocolat.

La culture du cacao est très délicate car elle peut facilement être affectée par de mauvaises conditions climatiques ainsi que par des maladies.

Il faut en moyenne 5 ans pour qu'un cacaoyer puisse produire des fèves et 10 ans pour qu'il atteigne son pic de production. Il produira généralement durant les 12 années suivantes (9).



La fabrication du chocolat



UNE FILIERE SOUS PRESSION

Le cacao est la matière première qui a généré en 2018 un des meilleurs rendements pour les intermédiaires financiers à la Bourse de Londres (28%) grâce à des prix payés aux producteurs très bas et une forte volatilité (9). L'industrie du chocolat est dominée par une poignée de multinationales. On estime que 2,2 millions d'enfants travaillent dans les plantations et que les 5 à 6 millions de petits producteurs cacao - dont dépendent près de 50 millions de personnes - vivent souvent sous le seuil de pauvreté (10). Un meilleur partage de la valeur dans le secteur du cacao est un impératif moral dans un secteur très spéculatif ; il est la raison d'être du commerce équitable.

La chaîne de valeur évolue en défaveur des producteurs

Une fois le cacao récolté, celui-ci passe par plusieurs acteurs : coopératives, importateurs, exportateurs, transformateurs et fabricants. La chaîne de valeur est **complexe** et de multiples connexions sont possibles entre tous les acteurs. Si la production des fèves repose sur 5 millions de producteurs, la transformation et la distribution du cacao et de chocolat sont contrôlées par une poignée d'entreprises multinationales (11).

Les industriels du chocolat transforment la pâte, la poudre, et le beurre de cacao en une variété de chocolats de couverture liquides ou solides pour la boulangerie, la confiserie ainsi que pour les grandes marques nationales ou les distributeurs.

Trois grandes entreprises (Barry Callebaut, Cargill et Olam International) **transforment à elles seules 60% du cacao mondial** et cinq entreprises (Mars, Mondelez, Netlé, Ferrero et Meji) détiennent 50% des parts de marché (12).

La chaîne d'approvisionnement du cacao montre que les producteurs vendent leurs fèves séchées aux acheteurs locaux qui eux-mêmes les revendent à des exportateurs, le plus souvent des entreprises étrangères.

La plus grande part des bénéfices du commerce du cacao est réalisée après transformation des fèves et provient en particulier de l'étape de fabrication du chocolat.

Le partage de la valeur dans l'industrie du cacao ne cesse d'évoluer en défaveur des producteurs. Lorsque les prix du cacao ont été élevés dans les années 1970, le cacao représentait jusqu'à 50% de la valeur d'une barre chocolatée, proportion qui a chuté à 16 % dans les années 1980 et à **6 % aujourd'hui** (13). A l'autre bout de la chaîne, on estime que la part des fabricants (transformateurs et marques) est de 51% et celle de la distribution de 28% (14). La faible position des producteurs de cacao dans la chaîne d'approvisionnement entraîne une faible capacité à négocier des prix plus élevés. Cela constitue un facteur majeur de la pauvreté dans laquelle vivent beaucoup d'entre eux.

73% du cacao mondial est produit par les pays africains (15)

seul **20%** du cacao mondial est transformé sur place (16)

40% du cacao mondial est transformé en Europe

(9) Cocoa Charts, Finviz

(10) Cocoa Barometer 2018

(11) Un levier puissant pour rendre la filière cacao plus durable, Commerce Equitable France, 2016

(12) La face cachée du chocolat, BASIC 2016

(13) The 'absurdity' of manufacturing in Africa, Edward George, Head of Soft Commodities Research, Ecobank, 20 March 2014

(14) La face cachée du chocolat, BASIC 2016

(15) Xerfi, la fabrication du chocolat, édition mars 2019

(16) ICCO Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Vol,XL, No.4, Cocoa year 2013/14

DES ENJEUX POUR LES PRODUCTEURS

L'essentiel de la production de cacao repose sur plus de 5 millions de petits producteurs en agriculture familiale. Le contexte commercial et économique mondial explique en grande partie les problématiques auxquelles les producteurs de cacao font face. A cela s'ajoutent d'autres facteurs comme le changement climatique, les hausses des coûts de production ou le vieillissement des cacaoyers.

Des prix internationaux du cacao bas très instables

Très volatile, le cours du cacao est influencé par divers facteurs. En novembre 2000, à la bourse de New-York, les prix ont ainsi atteint leur niveau le plus bas depuis 27 ans (714 dollars/tonne) alors qu'au mois de mars 2011 ils se sont envolés, atteignant leur plus haut cours en 32 ans (3 775 dollars/tonne).

Entre 2014 et 2016 le cours fluctue autour de 3000 dollars par tonne. Puis, fin 2016, le cours du cacao chute de 30% en 6 mois en raison d'une récolte plus importante que prévue en Afrique de l'ouest exacerbée par la spéculation. En mai 2017 le cours atteint 1780 dollars par tonne, soit un seuil inférieur aux coûts de production pour les agriculteurs. Le prix minimum Fairtrade est alors déclenché pour limiter les pertes de revenu des producteurs.

Actuellement le cours du cacao est remonté aux alentours de 2 400 par tonne sans jamais retrouver les niveaux d'avant crise.

Une vulnérabilité due à plusieurs facteurs

- La **spéculation** sur les marchés.
- Des **variations d'offre et de demande**.
- L'**instabilité politique** dans les pays producteurs, tel qu'en Côte d'Ivoire.
- La disponibilité ou l'insuffisance de **pesticides et fertilisants**.
- **Les conditions climatiques** : quand elles sont favorables à une bonne récolte, les prix baissent, alors qu'en période d'extrême humidité ou de sécheresse, les prix augmentent.
- **Des maladies ou infestations** par des nuisibles et un mauvais entretien des cultures.

En dollars par tonne, à New York



SOURCE / Boursorama.com

1^{er} octobre 2019

Une alliance pour peser sur le marché

La situation de pauvreté endémique dans laquelle vivent les producteurs de cacao et l'effondrement des prix en 2017 ont poussé les deux principaux pays producteurs à s'allier pour mettre en place un mécanisme de régulation.

Contrôlant 63% de la production mondiale, la Côte d'Ivoire et le Ghana s'étaient rejoints pour signer la **Déclaration d'Abidjan** qui scelle l'engagement commun d'**harmonisation des politiques de commercialisation** du cacao. En juin 2019, ils ont ainsi décidé de suspendre temporairement les ventes en dessous d'un prix plancher de 2 600 dollars la tonne de cacao, obligeant l'industrie à se mettre autour de la table de négociations.

Finalement, ce sera un mécanisme de compensation, le « différentiel de revenu décent », qui sera accordé, soit un montant additionnel de 400 dollars par tonne sur le prix d'achat du cacao (FOB), à verser aux producteurs si les cours baissent et à un fonds de stabilisation s'ils augmentent au-delà d'un certain prix. Ce mécanisme entrera en vigueur en octobre 2020 et doit être encore affiné. Cependant, il s'agit d'une avancée pour les producteurs et d'un exemple de renversement du rapport de force pour rendre plus juste la répartition de la valeur.

Les facteurs de non durabilité de la filière

Désinformation et tromperie

Les petits producteurs de cacao sont le plus souvent mal informés sur les variations locales des prix au profit des intermédiaires. De nombreux producteurs se plaignent que les acheteurs privés utilisent régulièrement des balances biaisées afin de sous-estimer le poids de leur récolte et ainsi la leur acheter à moindre prix.

Des coûts de production en hausse

Le prix des fertilisants et des pesticides pour combattre les nuisibles et les maladies continuent d'augmenter, tout comme le prix du carburant et les coûts de transport.

Le vieillissement des cacaoyers, le manque de formation et les mauvaises techniques de fermentation et de séchage réduisent la qualité des récoltes ainsi que les rendements.

Des difficultés à investir

Conséquence majeure de plusieurs décennies de prix bas et incertains, l'accès au crédit est devenu limité voire impossible pour les producteurs qui ont de très faibles revenus, instables de surcroît. Il leur est donc difficile d'investir dans de nouveaux plants ou dans l'achat de matériel qui leur permettrait d'obtenir une production de meilleure qualité.

La fuite des jeunes

Les jeunes générations qui ne voient pas d'avenir dans le cacao s'orientent vers la production d'autres denrées plus rémunératrices ou migrent vers les villes. Ce phénomène contribue à l'augmentation de la moyenne d'âge des producteurs de cacao : en Afrique de l'Ouest par exemple, elle est de 51 ans ⁽¹⁷⁾.

Le travail des enfants

Selon le *Cocoa Barometer 2018*, 2,2 millions d'enfants travaillent dans les plantations rien qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana ⁽¹⁸⁾.

La plupart d'entre eux travaillent dans des exploitations familiales ou avec leurs parents et peuvent être exposés à des conditions de travail à risque : ils utilisent des outils dangereux comme la

machette et/ou portent des charges lourdes.

La principale cause du travail des enfants est la pauvreté des familles, la faible rémunération des producteurs ne leur permettant parfois pas d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, les parents ne sont en mesure ni d'acheter des manuels scolaires, ni de rémunérer un professeur, et les établissements scolaires manquent en zones rurales.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) fait une différence entre des tâches que les enfants accomplissent au sein de leur famille, faisant partie de la transmission des savoir-faire, et le travail des enfants. Dans le premier cas, les travaux effectués par l'enfant ne l'empêchent pas d'aller à l'école et n'entravent ni son équilibre physique, ni son équilibre psychologique. Ils font partie de l'éducation de l'enfant. Dans le second cas, l'enfant accomplit un travail dangereux, dans des conditions d'exploitation qui mettent sa santé et son éducation en péril (sérvices physiques, sous-alimentation, utilisation de produits ou de matériels dangereux).

Le changement climatique

Dans ce contexte déjà difficile, le changement climatique est une menace supplémentaire pour les récoltes. Les périodes de pluie sont moins prévisibles et les périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues. Ces changements devraient, entre autres, augmenter l'apparition de nouvelles espèces nuisibles et de maladies.

L'insécurité alimentaire

Le cacao reste la source principale de revenu pour les producteurs de cacao, notamment en Afrique de l'Ouest. La volatilité des prix et les faibles ressources financières issues de cette culture ont donc un impact direct sur leur accès à une alimentation de qualité. Sans diversification des sources de revenu, notamment au travers de la diversification des cultures, et sans le paiement d'un prix juste, l'insécurité alimentaire ne pourra pas être éradiquée.

(17) Technical Efficiency and Productivity Potential of Cocoa Farmers in West-African, 2008

(18) Cocoa Barometer 2018

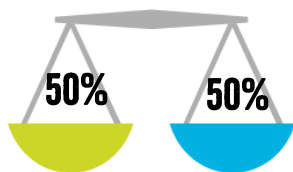
LES RÉPONSES DU COMMERCE ÉQUITABLE FAIRTRADE / MAX HAVELAAR

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar par et pour les producteurs

Le commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar représente une solution durable pour la filière cacao en proposant des conditions commerciales plus justes aux producteurs pour qu'ils puissent faire vivre durablement leur famille, et des pratiques agricoles qui favorisent la protection de l'environnement.

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar est né en 1988 en réponse à l'appel de producteurs de café mexicains : « Recevoir chaque année vos dons pour construire une petite école afin que la pauvreté soit plus supportable, c'est bien. Mais le véritable soutien serait de recevoir un prix plus juste pour notre café ».

Le mouvement est **cogéré à parité égale** par les **associations nationales** représentant le label dans les pays consommateurs, dont **Max Havelaar France**, et les **trois réseaux continentaux** d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie rassemblant **1 599 organisations de producteurs et de travailleurs**.



Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar **promeut un processus d'empowerment**, à travers lequel les producteurs deviennent en capacité de **construire un avenir meilleur pour leurs familles et leurs communautés**. Un avenir qu'ils prennent en main de façon collective avec davantage de stabilité et de sécurité. Un avenir au sein d'organisations renforcées et respectées ayant une véritable influence sur leur territoire en tant qu'acteurs reconnus.

La label Fairtrade/Max Havelaar

Le label Fairtrade sert à étiqueter les marchandises issues du commerce équitable et dont la production répond à certains critères sociaux, écologiques et économiques.

Les cahiers des charges du label Fairtrade/Max Havelaar **encouragent le développement social, économique et environnemental** des producteurs et de leurs organisations.

La certification Fairtrade/Max Havelaar pour le cacao est uniquement ouverte aux organisations de petits producteurs (agriculture familiale, par opposition aux grandes plantations). Ces organisations doivent être **détenues et contrôlées par les producteurs eux-mêmes**, avoir un **fonctionnement démocratique dans la prise de décisions** (chaque membre a une voix et peut voter) et être **administrées avec une totale transparence**.

L'organisme de certification indépendant FLOCERT (agrée ISO 17065) assure **l'intégrité du système de certification et le respect des cahiers des charges** fixés par Fairtrade International. FLOCERT réalise des audits auprès des importateurs, des exportateurs, des transformateurs et des marques engagées au Nord, ainsi qu'auprès des organisations de producteurs au Sud.

Critères et objectifs clés des cahiers des charges Fairtrade/Max Havelaar pour les organisations de producteurs de cacao ⁽¹⁹⁾

Un prix minimum garanti

Il est fixé à **2 400 dollars par tonne de fèves de cacao certifiées** (ou au prix du marché si celui-ci est supérieur). Il joue le rôle de filet de sécurité pour les petits producteurs contre les incertitudes des marchés, leur assurant ainsi de vendre à un prix couvrant leurs coûts de production.

Un montant additionnel pour le bio

Pour le cacao issu de l'agriculture biologique, un montant additionnel de **300 dollars par tonne** doit être payé en plus de la prime de développement. L'octroi d'un montant additionnel les encourage ainsi à se convertir à l'agriculture biologique.

Une prime de développement

Versée aux organisations de producteurs, elle est fixée à **240 dollars tonne** et destinée aux investissements communautaires, productifs et environnementaux. Quel que soit le niveau des prix du marché, la prime est toujours payée en plus. L'essence même du système consiste en ce que les producteurs décident eux-mêmes de la manière dont investir cette prime dans leur propre processus de développement.

Un préfinancement

Les acheteurs ont pour obligation de proposer le **préfinancement** des contrats.

L'interdiction du travail des enfants

Le travail des enfants est interdit par le système Fairtrade/Max Havelaar tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) concernant l'âge minimum et les conventions sur les pires formes de travail des enfants. Les audits permettent de détecter les cas de travail des enfants, pouvant conduire à la suspension, voire à l'exclusion de l'organisation de producteurs. Celle dernière a l'obligation de prendre des mesures correctives et de se soumettre à un nouvel audit avant de se voir lever les sanctions. En parallèle, le mouvement Fairtrade/Max Havelaar travaille avec des agences de protection de l'enfance nationales et/ou des organisations de défense des droits de l'enfant. De plus, des mesures de soutien aux organisations de producteurs sont mises en place pour les aider à renforcer leurs programmes et leurs mécanismes afin de prévenir le travail des enfants.

Des standards environnementaux

Ils encouragent une **pratique raisonnée de l'agriculture** basée sur une utilisation minimale et prudente des intrants chimiques, l'interdiction des produits les plus dangereux, une gestion propre et sécurisée des déchets, une bonne gestion de l'eau, un maintien de la fertilité des sols et une interdiction de l'usage d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

Le commerce équitable accorde ainsi beaucoup d'importance à la protection de l'environnement. Il **s'efforce notamment d'apporter des réponses au changement climatique**, d'une part par le biais du cahier des charges du label qui favorise la préservation des écosystèmes et l'utilisation d'intrants naturels et, d'autre part, par l'intermédiaire des investissements réalisés grâce à la prime de développement et de programmes spécifiques:

- Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar a mis en place un **programme de soutien aux producteurs** pour les aider à s'adapter aux conséquences du changement climatique.
- Des coopératives ont investi dans des **systèmes d'irrigation à l'eau de pluie**, ou dans des **variétés de cacao plus résistantes aux aléas du climat**.

Le commerce équitable offre ainsi une stabilité économique à long terme aux producteurs et à leurs organisations et représente un véritable cadre pour une production durable de cacao

Coopradi, une coopérative certifiée Fairtrade/Max Havelaar en Côte d'Ivoire, fait partie d'un programme de lutte contre le travail des enfants.

Lancé en 2015, ce programme a permis de mettre en place une politique de lutte contre le travail des enfants et de créer une unité en charge de la formation et du contrôle autour de cette problématique. Le programme a également engendré la construction d'écoles dans les zones rurales reculées et la création de bourses d'études pour les jeunes de la communauté.

L'IMPACT DU COMMERCE ÉQUITABLE FAIRTRADE / MAX HAVELAAR

Le commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar vise à rendre la culture du cacao plus durable afin que les agriculteurs puissent mieux subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

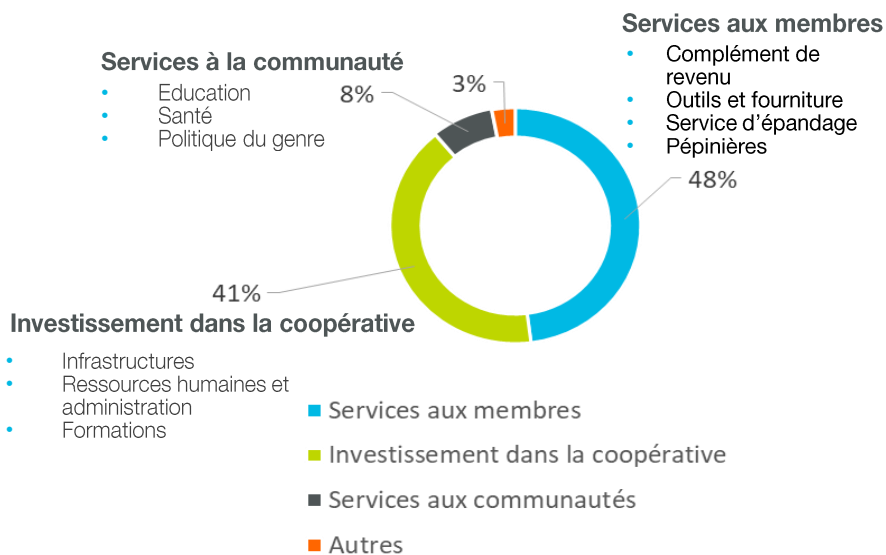
Depuis de nombreuses années, le mouvement Fairtrade/Max Havelaar étudie l'impact de son action au sein des organisations de producteurs. Le but de ces études est d'identifier et comprendre comment le commerce équitable change la vie quotidienne des communautés agricoles, mais aussi de tirer des enseignements pour faire évoluer les cahiers des charges et les outils.

Le volume des ventes de cacao Fairtrade a atteint 214 425 tonnes en 2017, soit une augmentation de 56% par rapport à 2016. Ainsi en 2017, les organisations de producteurs de cacao ont reçu 38 millions de dollars de prime de développement.

La prime a été investie dans les infrastructures agricoles sous la forme de services aux producteurs, telles des formations ou encore des crédits, mais aussi dans des programmes communautaires tels que des écoles, des centres médicaux ou l'eau courante.

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar offre également du soutien sur le terrain, essentiels aux organisations de producteurs pour renforcer leurs capacités et devenir des organisations professionnelles et performantes.

UTILISATION DE LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT PAR LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE CACAO EN 2017



Source : Max Havelaar France

Un programme cacao Afrique de l'Ouest

Une grande partie du cacao certifié Fairtrade provient d'Afrique de l'Ouest. Pour appuyer le développement et le renforcement de ces coopératives, Fairtrade a lancé en 2016 le Programme cacao Afrique de l'Ouest.

Le but de ce programme est de renforcer les capacités des coopératives pour que celles-ci soient fortes, résilientes et professionnelles. Il vise également à sensibiliser les communautés sur les questions du genre, du travail des enfants ou de la préservation de l'environnement. Ce programme est implémenté au Ghana et en Côte d'Ivoire avec un budget de 1,8 M€.

Les coopératives participantes reçoivent dans un premier temps des formations sur la certification et les standards Fairtrade. Celles-ci sont suivies par des supports stratégiques et des cours thématiques. Les sujets sont choisis en consultation avec les coopératives pour coller à leurs besoins spécifiques et à leur réalité. Ces modules peuvent inclure la question du genre, le management interne ou financier, la gouvernance, les bonnes pratiques agricoles ou encore la lutte contre le travail des enfants.

Le programme cacao Afrique de l'Ouest organise également des opérations de plaidoyer et de mobilisation. Ces activités visent à renforcer les liens avec les acteurs régionaux mais aussi ceux entre les producteurs.

L'ÉCOLE DE LEADERSHIP DES FEMMES

Les inégalités liées au genre sont très présentes en Afrique de l'ouest. La Côte d'Ivoire est d'ailleurs classée 170^{ème} sur 189 au *Gender inequality index* édité par les Nations Unies. Les femmes sont encore peu nombreuses à avoir des rôles importants au sein des entreprises et à bénéficier des revenus générés par les ventes de cacao.

En Côte d'Ivoire, 24 femmes issues de sept coopératives de cacao participent, depuis 2017, à un programme pilote innovant pour améliorer leurs conditions de vie et lutter contre les inégalités de genre : l'École de Leadership des femmes.

Grâce à un plan de formation rigoureux qui a déjà fait ses preuves en Amérique latine, les participantes ont acquis des compétences en finance, en négociation et en prise de décision, tout en étant sensibilisées aux enjeux liés à l'égalité des genres. À l'issue du programme, elles peuvent ainsi partager ce qu'elles ont appris avec leurs communautés et leurs coopératives, soit 5 000 personnes au total.

Ce programme va continuer à se développer en 2019 en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali et au Burkina Faso où 220 femmes seront formées.



« IL FAUDRAIT QU'ON PARVIENNE À FAIRE EN SORTE QUE LES FEMMES AIENT CONFIANCE EN ELLES-MÊMES. PARCE QUE TOUT PART DE LÀ. ON NE PEUT RIEN FAIRE SANS CETTE CONFIANCE EN SOI ».

Awa Bamba, directrice de la coopérative de producteurs de cacao Cayat en Côte d'Ivoire

Au Ghana, la coopérative Kuapa Kokoo est engagée dans un programme d'agroforesterie depuis 2016

Coordonné par Fairtrade Africa, un projet pour favoriser l'agroforesterie est mené avec 400 producteurs. Dans ce cadre des formations sur l'association des cultures et les bonnes pratiques agricoles sont dispensées aux agriculteurs. Ainsi, la culture du cacao a été associée à celle de l'igname et du maïs, et les denrées produites sont consommées par les producteurs ou revendues. Une ligne de fabrication d'igname en poudre a également été créée, diversifiant encore les sources de revenus pour les producteurs. La première phase du programme ayant porté ses fruits, une seconde phase à plus grande échelle est en préparation.

Etude de cas : La coopérative CAYAT

La coopérative CAYAT, en Côte d'Ivoire, est un excellent exemple de la capacité des communautés à répondre aux problèmes les plus pressants grâce à la capacité d'investissement qu'offre le commerce équitable et notamment la prime de développement.

La coopérative Cayat est certifiée Fairtrade/Max Havelaar depuis 2012. Elle compte aujourd'hui 3018 producteurs et productrices, soit environ 10 fois plus que lors de sa création, et environ 10% des membres de la coopérative sont des femmes. Chaque membre possède en moyenne 4 hectares de cacao.

Accès à des services bancaires

Face à l'impossibilité, pour la plupart des producteurs, d'avoir accès à un compte bancaire ou à la microfinance, le projet Cayat-Mobile-Money a vu le jour. Désormais, les paiements aux producteurs se réalisent directement sur leurs téléphones portables, les aidant ainsi à gérer leurs dépenses et à effectuer des virements. Cela contribue également à la transparence des paiements. Plus de 90% des membres de la coopérative profitent de cet outil.

Empowerment des femmes

En 2015, a été créée la « Women's Society », une organisation de femmes s'inscrivant dans le champ d'actions de la Cayat. Elle est composée de 500 membres, aussi bien des productrices de la coopérative que des épouses de producteurs et bénéficie d'une partie de la prime de développement. L'organisation a mis en place des projets permet aux femmes de devenir indépendantes d'un point de vue financier en les aidant à obtenir des terres et des droits de propriété et d'usage sur ces terres ; ainsi qu'en diversifiant leurs revenus (développement des cultures vivrières, mise en place d'une ferme avicole...).



Promotion de l'éducation

La prime de développement a aussi été utilisée pour reconstruire deux écoles primaires qui étaient en ruine. L'école du village de Tiemokokro ne comptait qu'un enseignant bénévole. Désormais, et après avoir fait pression pour obtenir le soutien de l'inspecteur d'académie, l'école, rebâtie, compte un directeur, 2 professeurs et 3 bénévoles qui enseignent à 200 élèves.

Pour plus d'information

La « Radio Cayat » a été créée pour répondre à la problématique des longues distances entre les habitations des producteurs et le siège de la coopérative, au détriment du partage d'information. Grâce à cette radio, tous les membres peuvent ainsi être au courant des informations concernant le marché du cacao et, surtout, mener des formations en supplément des formations physiques qui s'adressent notamment aux membres les plus éloignés de la coopérative.



Préservation de l'environnement

Quelques dizaines de membres s'investissent dans une ferme avicole créée à l'origine pour diversifier les revenus. Par ailleurs, les membres ont commencé à utiliser les fientes de volailles pour produire de l'engrais azoté, très efficace et économique (vendu 15 fois moins cher que sur le marché conventionnel). Egalement, la coopérative a investie dans des arbres d'ombrage et des sacs de sable pour lutter contre l'érosion des sols.



UNE STRATÉGIE DE LONG TERME

Le commerce équitable est une réponse aux enjeux des producteurs de cacao. Néanmoins, le chemin est encore long pour que les producteurs puissent obtenir un revenu vital grâce à leur production de cacao.

Mobiliser largement pour offrir un revenu vital à long terme

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar porte une stratégie depuis 2018 visant à définir et obtenir à terme un « revenu vital » pour tous les producteurs de cacao. Dans ce cadre, il a été établi, au-delà du prix minimum garanti, un prix de référence pour que la culture du cacao puisse générer un revenu vital pour les producteurs en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Le prix de référence n'est pas obligatoire pour obtenir le label Fairtrade/Max Havelaar. Mais il a vocation à servir de boussole exigeante pour tous les intermédiaires et opérateurs afin de guider leurs choix en matière de rémunération des producteurs et de partage de la valeur dans la filière cacao ; aujourd'hui seuls 6% du prix de vente d'une tablette vont au producteur de fèves !

Le prix de référence, qui a vocation à être utilisé par tous les acteurs de la filière dans le cadre de leurs démarches de responsabilité, est de 2,2 dollars par kilo de cacao (prix bord champ) en Côte d'Ivoire et de 2,10 dollars par kilo pour le Ghana (prix bord champ) (20).

L'augmentation du prix minimum garanti au 1er octobre 2019 vise à réduire la distance entre le revenu moyen d'un producteur de cacao et le revenu vital souhaité. C'est un premier pas significatif du mouvement Fairtrade/Max Havelaar dans cette approche progressive et nécessairement collective, et une condition sine qua non pour permettre sur le terrain de faire face aux enjeux de la filière tels que le travail des enfants, la déforestation ou le changement climatique.

Calcul du prix de référence pour atteindre un revenu vital

Le prix de référence repose sur ce que la « Living Income Community of Practices » d'ISEAL (le réseau international des labels sociaux et environnementaux) a estimé comme étant un revenu vital, c'est-à-dire la condition nécessaire dans chaque pays pour assurer la couverture des frais de base d'un ménage moyen de producteurs de cacao en incluant la nourriture, le logement, l'habillement, la santé, l'éducation, le transport et une petite provision pour toute contingence. Les autres facteurs pris en compte sont le coût de production durable, le rendement et une taille d'exploitation viables (21).

Alors que les ODD et la lutte contre le changement climatique imposent de protéger et soutenir l'agriculture familiale, il est fondamental que tous les acteurs de la filière cacao se mobilisent et prennent des engagements économiques concrets pour donner un avenir durable aux producteurs de cacao, et les moyens d'être les acteurs du développement.

(20) A titre d'exemple, le prix au kilo fixé pour la Côte d'Ivoire correspond à un prix bord champ de 2 200 USD/tonne (soit un prix FOB autour de 3 000 USD/tonne).

(21) Cocoa Farmer Income : The household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement, Avril 2018

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CHOCOLAT EN 2018



3 M€

**CHIFFRE D'AFFAIRES DU
MARCHÉ DU CHOCOLAT**



333 029

PRODUCTION EN TONNES



57%

**EXPORTATION DE LA
PRODUCTION**

(21)

En 2018, l'industrie chocolatière française a réalisé un **chiffre d'affaire de 2,99 milliards d'euros**.

Cette industrie est très **diversifiée**. Sur les 105 entreprises que compte le secteur, 90% sont des PME. Parmi ces entreprises on retrouve les sites des grandes multinationales du chocolat (Ferrero, Lindt, Mondelez, Mars ou Nestlé..) et des industriels français, de la PME à l'entreprise internationale (Castelain, Valrhona, Les Chevaliers d'Argouges, Réauté, CEMOI...).

On retrouve également des magasins de proximité tels que Jeff de Bruges ou Léonidas, et de nombreux artisans chocolatiers. Trois des acteurs cités concentrent **60% du chiffre d'affaire en 2016 : Ferrero France, Cémoi et Mars** (31).

Sur les **333 029 tonnes produites en 2018**, près de 70% sont destinées à la vente aux consommateurs français et internationaux, le reste étant vendu aux professionnels qui utilisent le chocolat comme ingrédient de base pour la fabrication de biscuits, glaces ou gâteaux.

Si le marché français du chocolat est un marché mature et donc relativement stable, un des principaux leviers de croissance réside dans l'export. La France exporte d'ailleurs 63% de sa production, et ce majoritairement en direction d'autres pays de l'Union européenne.

Les Français sont les 6ème plus grands mangeurs de chocolat au monde, avec une consommation de 7.3 kg par an et par habitant.

Une des spécificités du marché français est le **dynamisme du rayon de la tablette**, mais aussi le **niveau de consommation de chocolat noir** (30% de la consommation des adultes Français vs 5% des européens) même si les ventes de chocolat au lait restent majoritaires.

Organisées autour de deux temps forts, Pâques et Noël, 75% des ventes sont concentrées en grandes surface, les 30% restants sont commercialisés dans des magasins spécialisés (22). On peut également noter que le marché est tiré par une volonté de consommer des produits de meilleure qualité, notamment issus de l'agriculture biologique et/ou de démarches responsables et équitables.

(21) Syndicat du Chocolat, Chiffres-clés 2018 de l'industrie de la chocolaterie
(22) Xerfi la fabrication du chocolat édition mars 2019, page 20

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CHOCOLAT FAIRTRADE/MAX HAVELAAR EN 2018

1 201



PRODUITS LABELLISÉS
Fairtrade/Max Havelaar sont
disponibles sur le marché
français

En 2018, la croissance du marché des produits chocolatés Fairtrade/Max Havelaar a été particulièrement élevée : **+76% en volume de cacao**. Cette évolution est due notamment à l'introduction de produits portant le nouveau label « **Ingrédient Fairtrade/Max Havelaar** »* apposé sur les produits de confiserie, aussi bien sur les tablettes de chocolat que sur des produits de saison pendant les périodes festives de Pâques et de Noël.

Les produits proposés sont très **variés**. Cela va des tablettes de chocolat à la pâte à tartiner en passant par les glaces, le chocolat en poudre et la confiserie de chocolat : truffes, rochers, perles d'amandes, etc.

Une majorité des ventes se font en grandes surfaces, un circuit en forte croissance, notamment grâce à une nette augmentation de l'offre aux consommateurs et, pour certains cas, d'une offre exclusive pour une catégorie de produits. C'est le cas de Monoprix qui a décidé en 2019 de **proposer une offre 100% équitable** pour les 25 tablettes de chocolat à marque propre. Le hard-discount contribue également à cette croissance avec une introduction importante de gammes complètes de produits chocolatés à base cacao Fairtrade/Max Havelaar.

Parmi les principaux acteurs français du chocolat équitable se trouvent également Biocoop, Carrefour, mais aussi des PME comme Chevaliers d'Argouges ou Alex Olivier.

9 312




TONNES DE FEVES DE CACAO
ont été achetées aux conditions
du commerce équitable
Fairtrade/Max Havelaar pour le
marché français

Au total, ce sont plus de **34 marques françaises engagées** et **48 marques internationales** qui commercialisent des produits chocolatés labellisés Fairtrade/Max Havelaar.



* **Le label Ingrédient Fairtrade/Max Havelaar** Ce logo blanc identifie l'ingrédient équitable du produit. Le label porte uniquement sur l'ingrédient identifié. Par exemple, pour une tablette de chocolat au lait, 100% du cacao est issu du commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar, mais ce n'est pas le cas du sucre et du lait. Le fabricant de chocolat permet ainsi aux producteurs de cacao équitable de bénéficier du commerce équitable.



L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement.

Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

MAXHAVELAARFRANCE.ORG

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom | Aelya NOIRET

06 52 03 13 47 | a.noiret@etycom.fr

Association Max Havelaar France | Augustin BILLETDOUX

06 99 73 88 84 | a.billetdoux@maxhavelaarfrance.org



FAIRTRADE
MAX HAVELAAR
FRANCE